



CONCOURS PROMOTIONNEL DE TIR EN SALLE DU CALVADOS

RÈGLEMENT

Conditions d'accès :

Ce concours individuel est réservé aux archers du Calvados en première année de licence de la FFTA (A, J avec mention "**pratique en compétition**"), et aux poussins de plus de huit ans (même licenciés depuis plus d'un an) n'ayant participé qu'à un concours officiel maximum.

Les licences "découverte" de l'année précédente sont autorisées sous réserve de posséder la licence compétition de l'année en cours.

Catégories :

Les catégories officielles de la FFTA : Poussins (U11), Benjamins (U13), Minimes (U15), Cadets (U18), Juniors (U21), Seniors 1, Seniors 2, Seniors 3.

Femmes et hommes peuvent y participer.

Déroulement de la compétition :

La compétition se déroule sur **un ou deux jours***, 2 séries de 6 volées de 3 flèches sur rythme AB-CD. Récompenses après chaque départ.

Deux départs "jeunes" le samedi à 9 h et 13 h, ou 1 départ à 12 h 30.

Deux départs "adultes" le dimanche à 10 h et 14 h ou 1 départ à 12 h 30.

***Le nombre de départ dépend de la salle et du nombre de participant**

Le temps de chaque volée est de 90 secondes : 70 secondes de feu vert et 20 secondes de feu orange.

Distances & Blasons :

Départ	Catégories officielles de la FFTA	Distances	Blasons
Jeunes	Poussins - Benjamins - Minimes - Cadets	10 mètres	Ø 80
Autres	Juniors - seniors 1 - seniors 2 - seniors 3	15 mètres	Ø 60

Matériel :

Tous les types d'arc et matériels autorisés par le règlement de la FFTA sont admis. Une restriction pour la stabilisation : seul le stabilisateur central est autorisé (pas de latéraux). Les flèches doivent être identiques et marquées sur les tubes.

Tenue vestimentaire :

Tenue club, de sport ou blanche et chaussures de sport obligatoires (jeans interdit, sauf blanc)

Droit d'inscription :

Le tarif de l'engagement pour la compétition est imposé par le Comité Départemental.

Greffe :

La licence de la saison en cours ou une pièce d'identité avec photo.